MESSAGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATARITI 27. — N° 51. **TE VEA NO TAHITI.** Mahana pae 20 tiema 1878.

PRIX DE L'ABONNEMENT *(payable d'avance)*:

Un an.....	20 f.	Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser
Six mois.....	10 »	
Trois mois.....	6 »	IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Un numéro : 50 centimes.

PRIX DES ANNONCES *(au comptant)*:

Jusqu'à 10 lignes.....	3 f. la ligne
Au-dessus de 10 lignes.....	20 c.

Les annonces commandées se paient à la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Avis administratif. — Arrêté de la haute-cour tahitienne.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Rapport sur les animaux envoyés au concours de 1878. — Bulletin télégraphique. — Souscription en faveur des victimes de la Nouvelle-Calédonie (7e liste). — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Service des Contributions.

AVIS.

MM. les négociants et patentés de toutes classes et de toutes catégories qui seraient dans l'intention de cesser leur commerce ou industrie sont invités à en faire la déclaration au bureau des contributions avant le 1er janvier 1879.

Faute par eux de se conformer au présent avis, ils continueront à figurer au rôle des contributions de l'année prochaine. 3-3

NOTICE.

Merchants and persons holding patents of any class or category, who have the intention of leaving off their business or industry, are requested to make a declaration to that effect at the Bureau des Contributions before the 1st of January, 1879.

In case they do not conform to the present notice, they will continue on the list of contributions for next year.

PARAU FAAITE.

Te feia hoo taoa e te mau taata ioa e parau faaite ia ratou no te hoo raa teoa e te rave raa ohipa, o tei epua e faaoti i ta ratou hoo raa e te rave raa ohipa, te parau hia 'tu nei ratou e faaite mai i te reira parau i te piha toro no te moni anfau i maa'e i te 1 no tenuare 1879.

Mai te mea ia ore ratou ia haapao mai i teienei parau faaite e vai noa ia to ratou mau iaa i mai i te mau parau anfau ra moni no te matahiti i mua nei.

Service des Subsistances.

Le public est prévenu que le samedi 8 février 1879, à 2 heures de relevée, il sera procédé, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication sur soumissions cachetées, de la fourniture de la viande fraîche, des animaux vivants, des aliments légers et rafraîchissants, du fourrage sec et vert, nécessaires aux équipages de la flotte, aux raisonnaires de la colonie et à l'hôpital militaire, du 1er avril 1879 au 31 mars 1882.

Le cahier des charges de ladite fourniture est déposé au bureau du commissaire aux subsistances et au secrétariat de l'Ordonnateur, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Chacun des concurrents annexera à sa soumission, pour en garantir la sincérité, un récépissé constatant le dépôt entre les mains du trésorier-payeur de la somme de *mille francs*. Ce dépôt sera rendu après l'adjudication aux soumissionnaires dont les offres n'auraient pas été admises.

Les offres devront être rédigées conformément au modèle ci-après :

Offre pour la fourniture de la viande fraîche.

Je, soussigné *(noms, prénoms ou raison sociale)*, m'engage à fournir les animaux vivants, la viande fraîche, le fourrage sec et vert, les aliments légers nécessaires au service des subsistances de Tahiti aux conditions suivantes :

Quantités approximatives pour un mois.		Prix effectif pour chaque unité de détrait.		Espèce des unités.	Evaluation des quantités.
10,000 kilogr.	Animaux vivants	Bœufs, à raison de 1cent (au tout)	10 cent.	Kilogr.	F. C.
4,000 id.		Moutons.	16 id.	id.	»
100 animaux.		Porcs.	16 id.	id.	»
20,000 kilogr.	Viande fraîche	Bœuf.	16 id.	id.	»
8,000 id.		Mouton.	16 id.	id.	»
8,000 id.		Porc.	16 id.	id.	»
1,000 id.	Fourrage	Foin de prairie	16 id.	id.	»
2,000 id.		Paille.	16 id.	id.	»
120		Poules vivantes.	16 id.	Pièce.	Nombre
1,000		Poulets frais.	16 id.	id.	»
300 kilogr.		Riz.	16 id.	id. kilo.	Kilogr.
300 id.		Pommes secs.	16 id.	id. kilo.	Kilogr.
50 régimes.		Bananes.	16 id.	id. régime.	Régime
6,000		Citrons.	16 id.	id. cent.	Numéro
6,000		Oranges.	16 id.	id.	»
			Total de la fourniture		

Je déclare avoir une parfaite connaissance des conditions du cahier des charges relatives à cette fourniture, ainsi que des conditions générales en date du 15 juin 1870, et m'engage à les remplir.

(Signature du soumissionnaire.)

20—13

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

HAUTE-COUR TAHITIENNE

Troisième Session de l'année 1877

PRÉSIDENCE DE M. FINAUDIER.

Adoptées en 1er septembre 1877. — *Pukapuka rua no te 1 tiepa 1877.*

N° 757 — Entre 1° le sieur Ote a Fifao, propriétaire, demeurant à Vaiofe, appelant, d'une part;

N° 757 — I rotopu : 1° i te taata ra ia Ote a Fifao, e iaha ienua, e iaha i Vaiofe, o tei horo mai ia, i te taha pae;

Et 2° demeurée Rerehaure a Maeta, décédée à Teahaoro, de Moorea, intimée, d'autre part;

Et 3° la dame Pouru a Fautaroi, intervenant à présente audience, par voie de tierce opposition, à la contestation entre les parties, le jugement dont est appel préjudiciant à ses droits, en ce qu'elle prétend que la terre contestée est sa propriété;

Au sujet de la terre Parpatearaina, sise au district de Papeiaiti, de Moorea.

La cour dit qu'il n'y a lieu de recevoir en l'état l'intervention de la dame Pouru; renvoie celle-ci à faire statuer sur ses droits par les juges du premier degré et revoie la cause à la première session, toutes choses restant en l'état entre les autres parties; dépens les frais du present incident sont réservés.

Et te 2e te vahine ra o Rerehaure a Maeta, e tia i Teahaoro, i te Moorea, ini mai, i te pae pae;

Et te 3e te vahine ra o Pouru a Fautaroi, i reira i te parau a te tuu atu ia te fatu maro tere i te maro ra i reira i te fatu parau noi no te faataa ia i horo hio mai o te fanau ato i tona ra mau tenu, i te parau ra ota o ia te fenua e maro hia mai oia te fata;

No te fenua o te Papeuetaraina, o te vai i te matamua ra o Papeiaiti, i Moorea.

Te hauva ra te faataa noi e o ote e tia ia farii hia 'tu i teienei te faaoti ra mai i tana vahine ra o Pouru, te faataea noi ai ia ia tu tuu atu oia ia rave hia na hia i teua ra mau tumu e te mau haava no te mhan matamua, e te vaiho noi i tana ohipa ra no teip pamoiu ra i reira mai, te taata mau ino ra e vai noa ia ia i roopu i te taha iho tau fatu parau nei; te faatae noi e o te mau taime no teienei mau fiiraa te vaiho hia noi ia.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 20 décembre 1878.

L'année 1878 qui touche à sa fin aura vu exécuter des travaux publics considérables en ville aussi bien que sur d'autres points de l'île Tahiti.

Nous mentionnerons sommairement la prise d'eau qui a été frappée à la source même de la rivière de Papeete pour être dirigée, au moyen de tuyaux en fonte, jusque sur la place du marché, où un réservoir d'une certaine capacité, et placé à un niveau suffisamment élevé pour en faire, à cet endroit pour la recevoir. Ce bassin est flanqué aux côtés droit et nord de deux bornes-fontaines à détente facultatif. Des fontaines du même genre ont été installées sur divers autres points du parcours des tuyaux pour la plus grande commodité des habitants de ces quartiers, qui ont ainsi à leur disposition une eau toujours fraîche et limpide.

A l'extérieur, plusieurs sections de route ont été achevées ou améliorées; deux ponts en fer ont été construits, le premier au dale sur le Punarau, à un point de la vallée plus rétréci que celui où était situé l'ancien, mais qui a exigé le changement de direction de la route de Ceinture, et le second à Fautaua, sur l'emplacement même de celui qui a été emporté par la violence de la rivière lors de son dernier débordement. Ces deux constructions ont été des exécutées pour notre île et n'ont pas manqué d'exciter l'attention des indigènes.

Les ponts en pierre ou en bois bâtis jusqu'à ce jour sur ces deux cours d'eau avaient régulièrement été entraînés par toute crue un peu forte. Les nouveaux ponts semblent incontestablement offrir plus de résistance, soit par leur position, soit par leur dimension, soit par des travaux de consolidation accessoires. On en verra peut-être l'épreuve très-prochainement, car après une sécheresse exceptionnelle qui a tari fontaines, torrents et rivières, il faut s'attendre à un excès contraire, bien que cette année la saison pluvieuse se montre très-modérée à son début.

COMITÉ CENTRAL D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE DE PAPEETE.

Rapport de la commission chargée d'apprécier les animaux envoyés au concours de 1878.

L'exposition des animaux vivants au concours agricole de 1878 a été faite dans des proportions trop restreintes pour que les commissaires, préposés à l'examen et l'appréciation de ces animaux puissent tirer de leurs observations des conclusions générales satisfaisantes pour nous. Néanmoins les spécimens présentés prouvent que notre pays peut produire à peu près tous les animaux domestiques nécessaires à l'alimentation ou à l'agriculture.

Un chaînon manque pour l'indigènes Mama, dans jumeaux indigènes élevées à Paea par Otare Pupu, un bongre né dans le même district et élevé par Tita, et une autre sœur la plantation de M. Buisson à Arue, sont où dit présités. Tous ces animaux sont vigoureux, bien portants, très-doux; on le les nul sabres et vaillants, indifférents à la chaleur, et peu de gazon pour leur nourriture, la plupart peu se poudrer dans les sables échauffés par le soleil, l'eau de la mer pour médicament. Ils ont été échauffés et sarmentés, voilà à quel se rédaient leurs besoins. Ce sont là des qualités précieuses et qu'il importe de conserver.

Mais nos chevaux sont généralement petits, leur poitrine est trop étroite; les juments sont faibles du devant, et souvent, très-souvent, les pieds ont des maladies ou bien sont pansés.

Le comité a déjà émis le vœu que l'autorité prît des mesures pour que les enfants, et même les hommes faits, qui montrent enfants encore, se montassent point les poulains avant qu'ils n'eussent trois ans d'âge au moins. La taille des chevaux augmenterait beaucoup, leur poitrine serait plus développée, les molettes disparaîtraient, et ils seraient moins souvent pansés si on pouvait attendre ce résultat.

Nous avons demandé aussi que des que l'état du budget le permettrait la colonie fît venir deux étalons, chosis avec beaucoup de gros devant, la tête

Archives PF-Messager-20/12/1878

Marchés de Tahiti. — Les jambes de devant. Il est certain qu'il serait aisé de les faire disparaître. Les lles avoisinantes quatre-vingt juments judicieusement choisies par ces étalons, pourraient donner une excellente race de mulets propres à la fois aux usages de transports et des fermes. Il est vrai que c'est précisément dans ce but que le conseil municipal de Tahiti a voté une somme de 11 mil 1877. *IV. Messager* du 16 novembre 1878.

A Tahiti, il est tellement rissé à Tahiti. *Mémo* en Europe, le taureau blanc exposé par M. Tati Salmon, et qui a été primé, passerait pour un magnifique animal. Il n'est pas indifférent de remarquer que toute personne ayant vu le taureau sont enchantées dans, le moyen si laisse conduire par un enfant et cherche les caresses comme un chien docile. L'indigène Teo, de Faaa, a aussi exposé deux vaches du même venant, et a été primé.

La commission a observé qu'en général les éleveurs voisins de la ville ont le tort immense de ne pas laisser vous aux taureaux les premières vaches, la quantité de lait suffisante. C'est là une pratique détestable et une pistes spéculation, car il sera bien difficile, sinon impossible, de faire par la suite, même avec de grands sacrifices, d'un vaus rechitique un animal de valeur. Ces arrements n'intéressant pas l'éleveur, et n'ont d'autre résultat que de faire disparaître la race de la race et de l'apposavrir.

En Europe, le veau destiné à l'élevage doit autant de lait qu'il en peut boire dans les quatre premières semaines, et a reçu en outre, dans le même laps, a son kouvage, que l'on alère chaque jour, des recoupes, du son, des orties hachées, etc., etc., jusqu'à ce qu'il ait atteint le poids nécessaire pour engraisser ou des racines hachées. Nous recommandons les mêmes pratiques aux éleveurs étrangers de cette partie de la terre. Qu'ils habituent de toute manière les jeunes veau à boire au seau, et il leur sera facile de le donner à prendre avec le lait des étables et de leur faire manger, dans un petit parquet, quelque nourriture allemande unique, jusqu'à ce qu'il puisse paître des gazons jeunes et tendres.

En résumé, Tahiti possède d'excellents éléments pour produire des bœufs de grande taille et de bonne qualité. Il est nécessaire que les éleveurs aient soient aux offres élevées des bouchers, les éleveurs vendent, pour la consommation, des veaux, mais, bien acclimatés, ouvrent mieux vaut dans le pays, qui pourraient leur donner pendant de longues années encore de beaux bénéfices; de telle sorte que, chaque jour, les éleveurs des vallées ne s'étonnent, ni ne constatent le fait, et le sonnettons aux méditations du qui de droit.

Nous prenons pas des chèvres. Les animaux étrangers ne plus grande taille; ils pourraient devenir d'une certaine utilité pour l'alimentation si les éleveurs voulaient prendre la peine d'engraisser des bonne coupés ou même d'apporter leurs frais les jeunes chevreaux. L'élevage des moutons, en ce moment, sensiblement destructeur, ne doit d'ailleurs pas être encouragé.

M. Coupé a exposé un bélier de Mérinos, et le conseil a cru devoir récompenser cet exposant pour l'encouragement à continuer des essais qui ont réussi beaucoup jusqu'à ce moment. Il est vrai que le remuagement des jeunes agneaux par les éleveurs de montagne de notre île nous ont autant pour encouragerait: l'un obtient animaux dégénérés, ainsi, ne peut pas accomplir les fonctions sexuelles; un autre voit ses brebis mourir dès qu'elles mettent bas. D'autres ont atteint des résultats très-satisfaisants en laissant leurs troupeaux libres, mais les résultats commencent à devenir les produits. Il semble que le conseil de donner aux éleveurs de moutons une ligne de conduite sûre pour éviter; mais il semblerait rationnel de l'essayer. Les moutons ne demandent très des les Marquises, où ils sont bien acclimatés; puis de modifier cette race, si on le jugeait convenable, par des croisements avec des bélier sélectionnés. Ceux, dans tous les cas, l'élevage de moutons ne devra jamais faire un essais dans des terres humides ou bien des vallées, mais seulement dans les terres sèches, et sur les de chaleur, trouver quelques arbres pour se protéger contre les coups de soleil. L'humidité pourrit le sabot du mouton et lui donne des maux d'estomac; le soleil le rend malade et la laisse s'arrête aux ceuilles.

En Afrique, on a peu saimaux est le lion; à Tahiti, le roi des quadrupèdes est moins féroce, mais plus utile: c'est le cochon. On sait combien il est cher et recherché en Europe, il n'y a pas de ferme importante, de ferme quelque peu bien représenté au concours agricole. Onze primes ont été accordées à la section de l'exposition présente. Le jeune Tahitien dont le nom, le nom de Tahiti, ne peut pas disparaissant dans la grande, jusqu'au verrat dont le grouin énorme, armé de défenses formidables, balbour pour son compte particulier les largeurs des nombreux bidons dans lesquels les cochons ont souvent leurs représentants. Tous ces animaux, élevés à la corde dans le voisinage de l'habitation, sont très-doux.

L'élevage des porcs enfermés dans des parcs n'a jusqu'ici pas donné de résultats, il semblerait que ces animaux ne conviennent pas à Tahiti, ont besoin de plusieurs ou d'insectes que leur instinct leur indique. D'ailleurs leur viande a dans les uns un goût très-prononcé de la nature de leur nourriture, et la chair du veau et du porc. Le conseil accueillera avec grande satisfaction et publiera les renseignements que MM. les éleveurs pourront lui donner sur la question de l'élevage des porcs dans des parcs fermés.

La viande de porc est une ressource si précieuse pour l'alimentation, que l'on ne saurait y apporter à abandonner. Nous ne pouvons pas nous dissimuler que de très-forts, telles. Ceux-là avaient cinq ans, mais ils avaient dépassé un an et atteint le poids et les dimensions qu'ils ont actuellement. Il est inutile de conserver et de *pétrir* pendant un an un animal qui a atteint son maximum de développement.

On ne doit pas non plus laisser aux truies plus de petits qu'elles n'en peuvent nourrir. On estime de la sorte à trois ou quatre le nombre des jeunes porcs. Dans tous les cas, il ne faut pas négliger de préparer pour les porcelets, outre les jeunes, des petits parcs, des petites étables et une nourriture qui soit d'un grand soulagement à la mère et aux petits.

Dans la section des volailles, la commission a examiné de beaux spécimens de poules de coqs; cependant la plupart des sujets exposés n'étaient pas de sure pure.

Un lot de poules négres à plumes frisées, qui ont le précieux avantage de ne pas s'éloigner de la ferme, exposé par Etua a Mai, de Papeno, a été primé. Les coqs et poules exposés par Mata est la Tahiti, ainsi que le plant d'espèce croisée cochinchinois ou brahmapoutre avec diverses espèces ferrugineuses, ont été primés à la suite de leur grande taille. Il est fort désirable d'avoir des coqs de ces volailles et d'en répandre l'espèce chez les fermiers qui se livrent à l'élevage des poulets.

Il ne faut pardre de vue, en effet, qu'en général à Tahiti, ces grandes poules pondent très-peu, et d'ordinaire le mieux sera de leur tirer leurs œufs et de les couver. Nous pouvons citer comme exemple ce qui a été exposé M. Dupuy, de Papeete. Les poules marchent très-lentement et conduisent très-leur couvée.

Les chapons exposés par M. Picard ont surtout appelé l'attention de la commission. Le chapon est un produit très-délicieux, très-recherché et dont chez partout et dont l'élevage peut devenir une grande ressource pour ceux qui vendront s'y livrer. De plus, il est conducteur dévoué et vigilant des couvées les plus nombreuses, et les services qu'il rend aux éleveurs qui usent de la couveuse artificielle sont très-appréciables.

Le conseil émet désireux de voir les éleveurs intelligents et persévérants comme M. Picard, répandre à Tahiti l'usage de la couveuse artificielle, parce que les initiateurs se trouvent très-largement payés de leurs peines par les résultats magnifiques qui se tardaient pas à se produire. Les colons savent que les grands ennemis des couvées et des couveuses sont les volaves d'abord, puis les chiens, les chats, les rats et le pluie. La couveuse artificielle, bien renfermée dans la maison, n'a rien à craindre de ces ennemis. Elle demande environ une femelle-mère de sous le matin, subient le soir. Le colon peut même, s'il a chez lui un thermomètre, construire de ces couveuses par ses propres moyens, et s'il en veut faire l'achat il peut s'exposer que cinquante ou soixante francs, pour faire éclore, 15 fois par an, 150 ou 300 duf de toutes sortes de volailles, telles que poulets, dindes, canards, oies, etc

pupu; Ehitia roa ei ia te ia ia te ia mamoe e tamata noa'e ei teianeei ohipa i roto i te fenua haapuai i te haapairaa, ei pata ia i te fenua maru, te vahi maa e roaa i te mahana e te tuaiaa i te ; ia te ; te tamari raau ia tiria e te fenua, no te vaiaea. Ia te ; te pi e te maiao ava manao, e e roa mai ai te ; te ; te ;

MOUVEMENTS DE TAHITI.

Arrivée. — Le navire d'embarkage, 400 kilos tabac, 600 kilos nacre, 5 chevaux, 2 bœufs, 2 moutons. Capitaine commerciale de l'Océanie armateur; patron Lemaître.

Départ. — Goël. *Manganeva*, de 21 ton., patron Mahoa, vet. de Fakarava; 3 passagers, 1 passager de lui.

Départ. — Goël. *Island Belle*, de 44 ton., patron Teraukava. Ch. de Pouvanaa; 3 passagers de l'Océanie armateur; 3 patron charger: 13,434 kilos nacre, 7,000 kilos copra, 1 lot marchandises retournées, Société commerciale de l'Océanie armateur.

DATES. — MATINÉES SOIRÉES.

10 décembre — Goël. *Françoise*, de 50 ton., cap. Legrew, all. à Moruroa; A. Moussou et armateurs; L. Martin charger: 2 caisses parfum, 1 baile calicot, 1 baile savon crude, 1 baile coutil, 1 caisse chemises, 2 caisses bottines, 1 caisse draps, 1 sac biches de lambrec, 200 quarts-sacs farine, 150 nattes riz, 3 demi-barils porc, 3 barils bœuf, 100 douzaines bouteilles, 1 lot marchandises, 100 sacs, 4 chaises jeunes, 4 salons étoilés, 4 barils sucre, 10 caisses cognac, 6 caisses genièvre, 3 caisses absinthe, 3 caisses vermouth.

11 décembre — Goël. *General Stuber*, de 150 ton., cap. Bérard; Ch. Ballard armateur; patron charger: 1 lot marchandises, 1 lot de l'Océanie charger: 15 caisses et 12 barils potasse, 2 caisses harengs, 1 caisse vermouth, 3 cols, 10 caisses, 1 baile desseins, 11 sacs cigarettes, 50 sacs pommes de terre, 100 tonneaux bierre, 3 caisses, 3 caisses vinaude, 10 caisses conservos, 3 caisses fumards, 3 caisses bottines, 1 caisse sinéma, 30 nattes nattes, 3 caisses lacets, 1 caisse cornichons, 40 demi-barils vinaigre, 500 nattes riz, 2 caisses thé, 30 mètres rubes bois de construction, 45,000 bardeaux, 100 tonneaux bierre, 5 caisses, 5 sacs pommes de terre, 2 sacs oignons, 3 sacs haricots, 25 barils de 80 quarts-sacs farine, 10 caisses conservos, 60 nattes riz, 2 caisses ferd, 15 sacs sucre, 4 caisses lait de chèvre, 20 caisses vermouth, 10 caisses absinthe, 1 barrique grains de coton, 1 pompe. Factorerie de Raiatea consignataire.

12 décembre — Goël. *Flora*, de 60 ton., cap. Bernard, all. à Rimatara; Turner, Chapman et Cº armateurs et chargeurs: 1 caisse vêtements, 1 caisse indienne et parure, 1 caisse cornichons, 1 caisse chemises, 1 caisse chemises, 1 caisse calicot, 1 caisse de mousseline, 1 baile vêtements, 1 baile mousseline, 1 baile chaussures, 1 ballesteiro, 1 caisse parfumerie, 8 demi-barils bœuf, 8 demi-barils lard, 60 tonneaux de 15 demi-tonneaux bierrets, 85 nattes riz, 1 barrel mélasse, 10 barils sucre, 200 quarts-sacs farine, 4 caisses pétaches, 98 kilos jus, 75 kilos kaka, 1 barrel huile, 6 caisses manganèse, 4 caisses vinaudes, 50 nattes riz, 50 tonneaux bierrets, 1 caisses assortis, 25 mètres rubes bois de construction, 10 rubes bois de schiste, 10 rubes bois de schiste, 10 rubes bois de construction, 1 pompe. Factorerie de Raiatea consignataire.

14 décembre — Goël. *Vini*, de 100 ton., cap. Lovegrove, all. à Huahine; Mrs Weyers Brandes armateur, charger et consignataire: 100 quarts-sacs farine, 16 tonneaux bœuf, 1 baril porc, 1 baril bœuf, 1 baril pétrole, 1 caisse bière, 2 caisses bière, 1 tonneau, 3 demi-barils sucre, 84 tonneaux bierset, 50 nattes riz, 2 caisses bière, 1 caisse absinthes, 2 barils bœuf, 1 baril amadou, 1 baile vêtements, 100 kilos charbon, 1 baile chaussure, 300 tuns vides, 1 paquet mouts, 1 caisse conservos, 1 caisse bière, 1 fut vinos, 1 baile vêtements, 10 chaises, 1 caisse salées, 7 tonneaux bierset, 1 tonneau, 1 tonneau, 5 caisses gélatines, 4 ballesteiro, 1 sacs pommes de terre, 2 caisses oignons, 3 caisses pétaches, 2 caisses conservos, 3 caisses conservos, 1 caisse marchandises sèches.

20 décembre — Goël. *Vahirine*, de 21 ton., patron Monnier, all. à Papeerii; Brown armateur; Administration charger: 1 baile, 10 pièces, 1 baile, 1 caisse, 1 caisse, 20 balles tapa, 1 caisse, 1 caisse, 1 caisse